

Le mot du Président



Treize années de règne. En 2008, à la surprise générale et à la faveur de la désunion de l'ancienne majorité, Jean-Jacques GUILLET était élu Maire de Chaville. Ce concours de circonstance malheureux allait sceller

l'avenir de la commune. Dès les premières semaines, le décor était planté : augmentation massive de la taxe d'habitation, +17%, alors même qu'un de ses arguments de campagne était de ne pas augmenter les impôts ! Souvenons-nous également de cet article de presse, paru quelques semaines avant l'élection, assurant l'abandon du projet de Centre-Ville s'il était élu ... ce qui était évidemment impossible.

Le projet a été réorienté, avec une place du marché sous-dimensionnée, des logements hors de prix et des locaux commerciaux aux tarifs prohibitifs, excluant de ce fait, le petit commerce.

Nous pensons que la parole publique est importante et doit être respectée, "*ses promesses non tenues, qui n'engagent que ceux qui les écoutent*", comme disait Charles PASQUA, qui n'était pas un ami de Jean-Jacques pour rien, ont participé grandement au désintérêt croissant des français pour la politique et les élections. Ce qui aura marqué ses deux mandats, et qui au regard des permis de construire accordés marquera également le troisième, c'est la multiplication des projets immobiliers. En dix années, Chaville est passée de 18 000 habitants à près de 21 000, la plus haute croissance des Hauts de Seine. Les promoteurs se sentent chez eux à Chaville et aucun quartier de la Ville n'est épargné, pas même la Rive-Droite dont les habitants avaient pourtant reçus l'assurance en 2014 d'une immunité face aux promoteurs.

Suite p2



Maneyrol : Début de la saison 6

De longue date, la parcelle communale qui regroupe dans le quartier des Ursines, les Tennis, le squash et les services techniques, attise les convoitises de la municipalité. 1 hectare de terrain, dernier foncier d'espace public chavillois d'envergure, ça fait rêver les promoteurs de tous poils. Flash back !



Saison 1 (2013) : la majorité fait voter des autorisations d'urbanismes pour un projet immobilier imbriqué avec un nouveau club house. Au passage, la moitié des cours de squash passent à la trappe.

Suite p2

Les promesses n'engagent-ils vraiment que ceux qui les écoutent ?

Le patrimoine commun, les bâtiments publics, les arbres, rien n'a été épargné pour le plaisir des promoteurs. Aujourd'hui, la Ville est dépourvue de capacité à créer des espaces publics au bénéfice d'une population en croissance et en demande de services. En effet, si Chaville a bien vu sa population croître de plus de 15%, les services à la population eux n'ont pas suivi la même courbe. Les effectifs communaux baissent, il devient difficile, et cher comme vous le lirez plus loin, d'avoir une place pour tous les enfants chavillois dans les Accueils de loisirs de la Ville, le service Jeunesse a été démantelé, les crèches ferment les unes après les autres ; après celle de Marivel, c'est maintenant la crèche des Petits Chênes qui va faire les frais de l'inconséquence du Maire qui n'habite pas sa Ville, ceci avec la bienveillance de sa Majorité plurielle, déconnectée de la population, de ses besoins et de ses aspirations.

En 2020, les électeurs, las de voir la Ville abandonnée à l'appétit insatiable des promoteurs immobiliers, las de voir les services municipaux se dégrader ou disparaître et las de voir qu'ils ne sont pas pris en compte, ont montré au premier tour de l'élection municipale qu'ils souhaitaient changer de cap, une nouvelle équipe en capacité de faire respirer la Ville et remettre le Service Public à la hauteur de sa population, près de 56% des électeurs ont voté pour une autre liste que celle du Maire sortant. A la veille du premier tour, les listes Vivons Chaville et Chaville écologiste avaient arrêté un accord de principe d'union au second tour, quel que soit le résultat des uns et des autres. Au lendemain du premier tour, le confinement fut proclamé et le second tour reporté en Juin. Entre personnes de parole et de convictions profondes, ceux qui se proclamaient écologistes à la faveur des élections ont rallié l'équipe du bétonneur sans limite ! Aucune explication ne sera fournie sur ce revirement inattendu et contre-nature ... c'est le cas de le dire. Au final, Jean-Jacques I, dit le promoteur, l'emportera de 101 voix d'écart à 50,8% par la grâce d'une nouvelle division, d'une nouvelle trahison, qui, faute d'emporter leurs électeurs, en a amené suffisamment à ne pas se déplacer pour le second tour.

Saison 2 (2017) : patatra, le projet immobilier est retiré sous la pression des riverains et d'une procédure sur le montage financier alors 100% promis à COGEDIM.

Saison 3 (2019) : un nouveau projet immobilier plus "light" est remis sur le tapis, et le club house est, quant à lui, proposé en maîtrise d'ouvrage 100% communale. Un concours d'architecte avec de belles esquisses est lancé. Il permet de séduire nombre de Chavillois ... à la veille des municipales.

Saison 4 (2020) : Un mois avant le 1er tour des élections municipales, le projet immobilier est balayé brutalement par une cantine bio. Il fallait bien une mesure taguée "écolo" pour emporter le morceau, et faire croire à une conversion "halte au béton".

Saison 5 (2021) : le vote du budget communal de mars dernier, annule le financement du club house. Sa promesse architecturale tombe aux oubliettes. A la place, il est proposé une simple rénovation de l'actuel club house. Le squash est quant à lui totalement supprimé et en cours de délocalisation (à Issy les Moulineaux ?). Pour les plus avertis des manip' politiciennes, ce n'est pas une surprise. En revanche, d'autres pourraient se sentir cocus, car baladés d'une promesse à l'autre.

Mais le feuilleton n'est pas fini. Dans le combat qui divise la majorité, il se murmure que certains conseillers défendent bec et ongle la cantine bio, et d'autres, un espace réservé aux sports et loisirs. *Thierry Besançon*

Commandez vos popcorns, la saison 6 commence !



MANEYROL, SAISON 6 ???



Cette union de circonstance coûte cher à la population, au sens propre comme au figuré, puisque chacun reçoit mensuellement sa petite obole pour une augmentation de 50% des indemnités de la Majorité pour un montant global de plus de 240 000 Euros .

Une fois la défaite évitée de justesse, on aurait pu croire que l'avertissement des électeurs auraient été reçu, que les projets immobiliers allaient s'amenuiser, que les services à la population allaient être préservés, voire remis à niveau et même que le patrimoine local serait sauvé, à l'image de la Villa Dunoyer de Segonzac ... Et bien non ! Au contraire, il semblerait que JJG ait choisi d'appuyer sur l'accélérateur sur ce dernier mandat,

aiguillant ses amis promoteurs sur les restes de leur festin entamé il y a déjà treize années. Les crèches ferment, la PMI disparaît, le projet de requalification de l'avenue n'est pas à la hauteur des aspirations des chavillois et Maneyrol devient une saga dont on a du mal à bien saisir le scénario. Agir pour Chaville continuera de veiller à l'intérêt de la population avec le soutien des six conseillers municipaux qui en sont adhérents. Nous ferons notre possible pour vous informer et vous soutenir, que vous soyez particulier ou association. Souhaitons un changement de cap radical de la Majorité municipale ... Dans le cas contraire, une nouvelle Majorité pour le bien de la Ville et de ses habitants et le plus vite sera le mieux.
Rodolphe Barbier



AVIS AUX FAMILLES...

Plusieurs signaux ont attiré notre attention ces dernières semaines.

Tout d'abord, les files d'attente devant la Mairie pour inscrire son enfant au périscolaire. Premier arrivé, premier servi. Il n'y a pas de place pour tout le monde. Pourtant les tarifs augmenteront de 5% en septembre et ceux de la cantine de 15%, toutes catégories de revenus confondues. Les absences seront facturées si elles ne sont pas annoncées 72h à l'avance, ce qui peut se justifier pour des raisons de gaspillage à la cantine, moins pour l'accueil périscolaire. A titre d'exemple, une famille au SMIC avec un enfant qui réglait 2 375€ pour une garde complète à l'année, vacances comprises, devra désormais s'acquitter d'une somme de 2732€.

A cette politique tarifaire s'ajoute l'annonce de la fermeture prochaine de la crèche des Petits Chênes, l'une des deux dernières

crèches publiques à Chaville. Cette décision du Maire fait suite à la fermeture de la PMI par le département, au détriment des familles et du dépistage des problèmes de l'enfant et du handicap, qu'il est important de repérer dès le plus jeune âge. A ce sujet, les enfants en situation de handicap sont privés de cantine, faute d'un nombre suffisant d'AESH, des agents contractuels recrutés par l'Etat pour les aider à l'école, mais dont le contrat peut être pris en charge par la Mairie sur le temps périscolaire.

Enfin, nous apprenons le déménagement à venir de la Chaloupe, lieu multi-accueil pour enfants, situé 4 avenue Sainte-Marie, pour des travaux qui pourraient être liés à de nouvelles constructions Rive Droite. En tant qu'association citoyenne locale, nous en appelons à votre vigilance, afin que Chaville reste une commune accueillante pour les familles, pour toutes les familles.

Cédric Turini

Le SSIAD(*) à flux tendu

>Comme son livret d'accueil l'indique, le SSIAD(*) a pour vocation de contribuer au maintien

à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes, et des personnes de moins de 60 ans présentant un handicap. "Il assure des prestations de soins infirmiers, d'hygiène et de confort et permet (...) aux personnes de faciliter les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation".

>La réalité du retour d'hospitalisation n'est malheureusement pas celle-là aujourd'hui. En raison du manque de personnel, les prestations ne sont plus assurées telles qu'elles l'étaient avant leur hospitalisation. Le SSIAD n'est plus obligé de les reprendre ou d'assurer l'ensemble des créneaux de soins qu'elle assurait précédemment. Vous pouvez, à vos frais, et si vous en avez les moyens, faire appel à des services privés pour les soins nécessitant une aide dans les actes de la vie.

>Le retour d'hospitalisation est un exemple, frappant, car c'est bien évidemment un moment important où les plus faibles ont besoin d'assistance et d'un retour à plus de sérénité. C'est l'ensemble du service, n'arrivant pas à recruter, qui ne peut plus répondre à la demande et oriente les personnes concernées vers des services privés payants.

>Concrètement, pour une première personne, les soins ne sont pas assurés à son retour d'hospitalisation, y compris l'aide à la toilette. Une autre personne se voit proposer ses soins de toilette l'après-midi.

>Est-ce cela que nous désirons pour nos séniors et pour nos concitoyens dépendants ? C'est bien un service adapté aux besoins des personnes et pas aux capacités réelles de la structure dont ils ont besoin pour rester chez eux dans les meilleures conditions.
Catherine Fresco, François Bréfort

(*) SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile



Bulletin d'adhésion à l'association AGIR pour Chaville

Jesoussigné(e) Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

adhère à AGIR pour Chaville pour l'année..... en qualité de (merci de cocher la case utile)

Membre individuel (30€)

Couple (45€)

Etudiant ou Chômeur (9€)

et joins au présent coupon un chèque du montant indiqué, à l'ordre d'AGIR pour Chaville.

Chaville, le _____ Signature : _____

Merci de retourner ce coupon à Frédérick Steengracht - 31 rue Albert Perdreaux- 92370 CHAVILLE

Agir pour Chaville est une association citoyenne indépendante, qui ne dépend que de ses adhérents. Elle n'a aucun financement politique ou public.



www.agir-chaville.fr